

Sur les faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe

Chères Juliennes, chers Juliennois,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Sainte-Julienne au 31 décembre 2024, ainsi que ceux du rapport du vérificateur externe.

Ce rapport est également disponible sur le site Internet de la Municipalité, ainsi que sur les babillards de l'hôtel de ville et de la bibliothèque Gisèle-Paré.

Le rapport financier

Pour l'exercice 2024, un budget de **20 106 034 \$** avait été établi. L'année s'est conclue avec un **excédent de fonctionnement non consolidé de 2 822 931 \$**.

Cet excédent s'explique principalement par des revenus supplémentaires, notamment en droits de mutation et en revenus de taxation, en raison de la poursuite du développement immobilier sur notre territoire. De plus, comme en 2023, des économies ont été réalisées au chapitre de la rémunération en raison de certaines absences, de certains départs et de la pénurie de main-d'œuvre.

Les états financiers font également état d'**excédents de fonctionnement affectés totalisant 1 246 147 \$**, notamment pour le service de l'aqueduc, le déneigement, le service incendie et l'achat d'immobilisations.

Par ailleurs, la Municipalité a mis en place depuis quelques années une réserve financière dédiée au service d'égout, destinée à financer l'entretien, la réparation, le remplacement, la construction ou l'acquisition d'équipements liés à ce service. Au 31 décembre 2024, le solde de cette réserve s'élevait à **21 884 \$**.

Enfin, la Municipalité dispose d'un **fonds de roulement de 3 645 000 \$**, dont **2 705 479 \$** étaient disponibles au 31 décembre 2024. Ce fonds permet de financer des investissements sur un horizon maximal de dix ans, **sans alourdir le service de la dette ni accroître les charges d'intérêts**.

Rapport du vérificateur externe

Comme présenté dans le rapport de l'auditeur indépendant, en date du 2 juin 2025, la firme DCA comptables professionnels agréés a effectué son mandat conformément aux normes d'audit généralement reconnu au Canada. Son rapport indique que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Julienne au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Immobilisations et travaux d'entretien majeurs

En 2024, la Municipalité a réalisé plusieurs investissements importants, notamment :

- L'acquisition du bâtiment situé au 2590, rue Yvan-Varin ;
- Le renouvellement de la flotte de véhicules ;
- L'aménagement de parcs et terrains de jeux ;
- L'achat de divers équipements (par exemple : souffleur à neige, chenillette) ;
- La rénovation de bâtiments communautaires (2396, rue Cartier et 2250, route 337).

La Municipalité a aussi amorcé plusieurs projets structurants qui se poursuivront en 2025 :

- Les travaux de raccordement des puits n° 6 et 7 ;
- L'augmentation de la capacité des étangs aérés ;
- La reconstruction des rues Martine, Saint-François et du rang 3 ;
- La reconstruction de la rue Lafleur ;
- L'agrandissement et la reconstruction du garage municipal.

Conclusion

Le rapport financier au 31 décembre 2024 confirme que la Municipalité est en **bonne santé financière** et qu'elle applique des **principes de saine gestion**. Cela nous permet de poursuivre le développement harmonieux de Sainte-Julienne tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

Je tiens à **remercier chaleureusement les membres du conseil, l'administration municipale et l'ensemble des employés** pour leur rigueur et leur dévouement au service de notre communauté.

Cordialement

Jean-Pierre Charron, maire